

## **DLE Living SCS-RAIF -Senior Living Fund**

### **Résumé**

Le fonds se concentre sur les investissements dans des immeubles situés en Allemagne et exploités par des prestataires de soins aux personnes âgées. L'allocation cible est de 70 % dans les soins aux personnes âgées et de 30 % dans les établissements de vie assistée.

Le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements durables tels que définis par l'article 2(17) de la directive européenne SFDR. 2(17) ou des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE, mais il favorise les caractéristiques environnementales et sociales.

Le fonds applique un tableau de bord ESG conçu par un fournisseur externe expert en ESG pour évaluer et surveiller la performance de chaque actif par rapport à un ensemble de caractéristiques/indicateurs environnementaux et sociaux. Les indicateurs sont regroupés en trois niveaux (niveau du fonds, niveau de l'exploitant, niveau du bâtiment) et concernent des aspects importants pour les personnes âgées. Le fonds exclut également les investissements liés aux armes, aux jeux d'argent et au tabac au-delà d'un seuil de minimis de 5 %, ainsi que les violations graves ou systématiques et persistantes des normes internationales dans les domaines des droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement et de l'éthique commerciale. La stratégie d'investissement s'applique à au moins 90 % de tous les investissements.

Le fonds n'acquiert que des propriétés qui obtiennent un score minimum de 50 dans la carte de score ESG, conçue par un fournisseur ESG externe (ISS ESG). Les données de la carte de pointage proviennent d'un questionnaire adressé à l'exploitant ainsi que de sources publiques telles que des sites Web. Le respect des droits de l'homme et du travail, des normes environnementales et des pratiques commerciales équitables est contrôlé par le biais d'un examen trimestriel des controverses mené par le service ESG du conseiller du fonds.

Le fonds n'utilise pas d'indice de référence pour l'étalonnage.